



COMITE BOURGOGNE DE TAROT

septembre-octobre 2014

<http://tarot.bourgogne.free.fr/>

Président du comité bourgogne	Secrétaire
M. LAVIGNE Robert 5 ,rue de Pouilly 71160 DIGOIN	Gaëlle BOUTON 301 rue de l'Aumusse 01380 SAINT-ANDRE-DE-BAGE
Tél: 03 85 53 42 96 06 12 90 49 27	Tél: 06.17.55.06.49
email : robertlavigne@free.fr	email: gaelbouton@sfr.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et tous,

une nouvelle saison va démarrer après une pause de quelques semaines, je sais que certains sont impatients de se retrouver autour d'une table de jeu.

Vos responsables se sont réunis vendredi dernier pour finaliser le cahier des charges de cette saison 2014/2015.

Dans ce premier bulletin, quelques sujets vont peut-être vous surprendre mais certaines décisions ont été adoptées pour que le tarot reste avant tout convivial et non comme on a pu s'en rendre compte la saison passée.

Je pense en particulier à l'alcool et au désintérêt des promotions pour le championnat Open.

Vis-à-vis de nos instances, il a fallu se mettre en conformité pour le qualificatif PONTARLIER, vous aurez donc un nouveau championnat libre individuel qui ne comprendra que des Bourguignons.

Bien entendu, notre coupe de Bourgogne qui existe depuis plus de 30 ans est maintenue.

Avant de vous laisser parcourir cette lettre mensuelle élaborée par Gaëlle notre nouvelle secrétaire que je remercie bien vivement, j'aimerais que nous ayons une pensée pour notre ami Gaby VIDAL, décédé il y a 3 semaines à l'âge de 75 ans. Il a été président du club de tarot de CUISEAUX de nombreuses années et fervent défenseur de l'école de tarot. A son épouse, ses deux filles et toute la famille, le comité présente toutes ses condoléances.

Bonne saison à toutes et tous

le Président

Robert LAVIGNE

A NOTER

aux licenciés

- ♣ pensez à vous inscrire dans les clubs pour les championnats en septembre, inscriptions pour les quadrettes D1 en octobre, inscriptions pour la Coupe de France (équipes), le libre senior et les quadrettes D2

aux responsables de clubs

- ♣ réunion des responsables de clubs le 15 novembre à Génelard (voir chapitre communication)
- ♣ l'affiliation (licence) est obligatoire. Prière de vérifier que les bordereaux de licence sont correctement remplis, avec en particulier adresse et téléphone, adresse courriel, pour faciliter le contact en cas de besoin.
- ♣ Attention à remplir correctement le bordereau d'affiliation à la FFT, et l'envoyer à Yvan KETCHEDJI (6 cité des Pierres Blanches, 71000 MACON) dès le début de saison (68 euros à l'ordre de la FFT)
- ♣ Bien envoyer à Manu ALVES les affiches de concours sous format informatique et les résultats des concours pour la mise à jour régulière du site du Comité.

REUNION DU BUREAU DU COMITE LE 5 SEPTEMBRE 2014

ORGANIGRAMME

Robert LAVIGNE Président			
Philippe LAGOUTTE 1 ^{er} vice-président	Guillaume PORCEDDU CCR 2 ^{ème} vice-président	Yvan KETCHEDJI Trésorier Directeur Coupe de France	Gaëlle BOUTON Secrétaire Directrice Coupe de Bourgogne
Christophe DALLERIT CCR adjoint	Sabrina DEMARCQ Présidente commission jeunes	Didier MARINGUE Président chambre de discipline	Aurore PORCEDDU Secrétaire adjointe
Patrick DURAND Membre élu	Dominique ECOIFFIER Membre élu	Claude BAGNARD Membre élu	Laurent NICAUD Membre élu
Gilles BROCARD Membre élu			

Validation de la composition des commissions

♣ commission compétitions : Guillaume PORCEDDU (président), Robert LAVIGNE, Christophe DALLERIT, Philippe LAGOUTTE, Patrick DURAND, Aurore PORCEDDU, Dominique ECOIFFIER, Charles BAGNARD et Gilles BROCARD

♣ commission finances : Yvan KETCHEDJI (président), Robert LAVIGNE, Christophe DALLERIT, Sabrina DEMARCQ et Patrick DURAND

♣ commission jeunes : Sabrina DEMARCQ (présidente), Robert LAVIGNE, Patrick DURAND, Jean QUILLARD, André PERRAUT, Georges DECLAS et Bernard MCIHAUD

♣ commission communication et presse : Gaëlle BOUTON (présidente), Robert LAVIGNE, Yvan KETCHEDJI, Laurent NICAUD et Guillaume PORCEDDU.

♣ Chambre de discipline ; Didier MARINGUE (président)
titulaires : Philippe LAGOUTTE, Laurent NICAUD, Aurore PORCEDDU et Christophe DALLERIT
suppléants : Sabrina DEMARCQ, Gilles BROCARD et Gaëlle BOUTON

♣ Commissaire aux comptes ; Manu INACIO

♣ responsable du site internet : Manu ALVES

COMPETITION

Le règlement des compétitions et le calendrier sont joints en annexe à cette lettre. Voici quelques précisions supplémentaires.

Coupe de Bourgogne

Pour être en conformité avec le fonctionnement des autres comités et avec les demandes de la fédération, nous devons séparer la Coupe de Bourgogne de la qualification pour Pontarlier.

Voici donc la nouvelle formule retenue :

- la coupe de Bourgogne qui se déroulera le dimanche 8 mars 2015 à Gueugnon est ouverte à tous avec le même principe de qualification préalable en concours ou en club. La coupe de Bourgogne ne permettra plus de se qualifier pour le championnat de France à Pontarlier. Les dotations financières seront toujours présentes.
- Le championnat de Bourgogne réservé aux joueurs bourguignons et permettant de se qualifier pour le championnat de France à Pontarlier se déroulera sur une journée (soit le 3 janvier 2015 soit le 28 février 2015 date et lieu à confirmer). Comme les autres championnats les joueurs s'inscriront au tarif de 16€ auprès de leur club.

Le championnat se déroulera en 2 séances

- 1ère séance : tous les joueurs joueront 5 rotations de 6 donnes avec à l'issue 30 % d'éliminés pour la 2ème séance
- 2ème séance : 5 rotations de 6 donnes avec 3 à 6 tables (en fonction du nombre de départ) éliminées à chaque rotation
- 28 joueurs seront qualifiés pour le championnat de France à Pontarlier

open:

Afin d'essayer de relancer la participation des joueurs à ce championnat, il a été décidé que l'open se déroulerait en 2 séances le 11 avril 2015

alcool

L'article 17 du règlement des compétitions est rédigé comme suit :

« La consommation d'alcool est interdite aux tables de jeux. La pénalité appliquée en cas de non-respect du présent article sera de -1.5% en individuel et en triplète et de -4PM en quadrette et en Coupe de France. Les arbitres ont toute latitude pour exclure les joueurs, les triplètes, les quadrettes et les équipes refusant d'appliquer la présente règle »

Cet article a été adopté par 7 voix pour, 2 contre et 3 abstentions

Un cahier des charges de l'organisation des tournois sera rédigé. Le comité recommande que la buvette soit fermée le temps du repas.

COMMUNICATION

♣ **Communication avec les clubs**

Une réunion des responsables de clubs a lieu le matin du Régional de Génelard (15 novembre). 2 personnes par club avec leur ordinateur et le chéquier pour régler les premières licences et pcn. L'ordre du jour sera le suivant : affiliation, bordereau licence club, fichier inscriptions et pcn, Extar, explication du déroulement de l'open, présentation de la tombola et de l'assurance de la FFT.

FINANCES

♣ La FFT n'ayant pas augmenté le prix des licences et comme évoqué lors de l'AG, le comité maintient le prix des licences de l'an dernier à savoir :

1ères séries : 45€
2èmes séries : 40€
3èmes séries : 32€

4èmes séries : 16€
espoirs jeunes (nés de 89 à 95): 10€
jeunes : 5€

♣ les bordereaux de licence figurent sur le site du comité. Les bordereaux sont à adresser à Patrick DURAND avec les chèques établis au nom du comité

♣ l'affiliation du club à la FFT d'un montant de 68€ est à adresser à Yvan KETCHEDJI (chèque établi à l'ordre de la FFT)

♣ Les finances sont saines

♣ le prévisionnel 2014-2015 fait apparaître un léger déficit compte tenu notamment des lieux de championnats de France : Argelès, Toulouse, Chartres et Alès la même année

♣ Compte tenu du nouveau format du championnat de Bourgogne où il n'y aura pas de dotation. Il est décidé d'attribuer une indemnité pour Pontarlier

♣ indemnités de déplacements aux championnats de France :

- Vichy : 60€
- Chartres : 70€
- Argelès-sur-Mer : 100€
- Alès : 80€
- Portes-Lès-Valence : 80€
- Toulouse : 100€
- Aix-les-Bains : 70€
- Pontarlier : 50€

• Jeunes : L'hébergement coûtera plus cher cette année car il n'y a pas de possibilité en auberge de jeunesse. Il est prévu de vendre des cartes de loto et de faire le tirage au sort le jour de l'interclub à Saint-Firmin. Les cartons seront vendus 3€ l'unité et 5€ les 2.

Les parents des jeunes devront augmenter leur participation financière qui passera de 120 à 140€ par enfant.

AGENDA

samedi 13 septembre : libre à Gueugnon
samedi 20 septembre : libre à Chalon-sur-Saône
dimanche 21 septembre : libre à Sornay et Torcy
samedi 27 septembre : 2 quadrettes au Creusot
dimanche 28 septembre : libre au Creusot
dimanche 5 octobre : libre à Sornay
samedi 11 octobre : quadrettes l'après-midi et libre le soir à Mâcon
dimanche 12 octobre : libre à Mâcon
samedi 18 et dimanche 19 octobre : quadrettes D1 à Cuiseaux
samedi 25 octobre : 7 heures à Gévelard
dimanche 26 octobre : libre à Branges
samedi 8 novembre : libre à Céron
samedi 8 au mardi 11 novembre : Coupe de France à Toulouse
mardi 11 novembre : libre Saint-Léger-les-Paray

PROCHAINE LETTRE DU COMITÉ DÉBUT NOVEMBRE